

PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ÉCOLE N° 2 - 2017 / 2018 -

LUNDI 12 MARS 2018

PRÉSENTS :

Mr Testut, maire

Mr Casaurancq, adjoint aux affaires scolaires

Mme Salinier Sandrine, conseillère municipale, représentante de la mairie

Mr Roujon, DDEN

Mme Casales, directrice de l'école

Parents d'élèves :

Mmes Urgel, Lopes, Diaz, Ménier, Guillot, Poletti

Mrs Barcelo, Rolland

Enseignants :

Mmes Grelaud, Mercier, Renard, Desmoulin, Ribot, Féraud et Méritet

Mrs Georget, Desmoulin, Delaugerre et Mr Fournier, Psychologue scolaire

EXCUSES :

Mme Pons, Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Ronteix, responsable du service périscolaire

Accueil / désignation des deux secrétaires et deux scrutateurs (Mme Desmoulin et Mr Rolland)

Début de la séance à : 17H35

I- Le fonctionnement de l'école :

A - Information dates des inscriptions :

Pour la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions se feront aux dates suivantes :

A l'école élémentaire : Le lundi 11 juin de 9h à 16h sur Rendez-vous

Le mardi 12 juin de 9h à 16h sur Rendez-vous

Ces inscriptions s'organiseront sous forme de présentation de l'école et visite des locaux.

Ces inscriptions sont groupées par 6 à 8 familles concernées.

Documents administratifs à fournir : carnet de santé, livret de famille, certificat de radiation et attestation d'assurance scolaire à venir.

En cas d'impossibilité à ces dates, sur rendez-vous au 05 53 04 83 39

Une note sur ces dates d'inscription serait la bienvenue dans le bulletin municipal.

Les familles qui fréquentent déjà l'école cette année auront à vérifier les données fournies sur la fiche ONDE et faire la correction en rouge le jour de la rentrée des classes : une note d'information sera faite à cet effet courant avril.

► ***Mme Casales explique que la dématérialisation mise en place l'an dernier n'a pas bien fonctionné d'où ce nouveau mode de fonctionnement. En revanche, les parents doivent penser à fournir, dès la rentrée, l'attestation d'assurance scolaire.***

B- Vote pour les rythmes scolaires

Je vous propose que soit mise au vote la répartition horaire – et donc le retour à la semaine de 4 jours.

L'avis du Conseil d'école, même s'il est soumis au vote, est consultatif.

Cet avis parviendra à l'inspectrice de l'éducation nationale via le PV de ce soir.

Le vote se fera à bulletins secrets. (modalités expliquées)

La mairie transmettra, de son côté, via un formulaire indiqué par la DSDEN son avis.

C'est Monsieur Caillaut, Inspecteur d'Académie nouvellement nommé, qui donnera sa décision définitive.

Pour rappel, les voix se répartissent comme suit :

- Le directeur de l'école, président du conseil d'école ;
- Deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal ou le président de l'EP-CI compétent) :
- Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- Un des maîtres du RASED
- Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.

► **23 voix seront exprimés / Tous les membres votants sont présents avec 8 parents élus.**

Mr le maire formule que la mairie s'est positionnée sur les 4,5 jours .

A l'issue du vote, les résultats sont les suivants :

- 19 voix pour les 4 jours

- 3 voix pour les 4,5 jours

- 1 abstention

► **Mme Ménier informe de la démission du président de l'APE, Mr Philippe Boucard.**

Elle fait part, également, au conseil d'école que l'APE enverra un courrier à l'inspection académique pour exprimer l'absence de consensus avec la mairie pour le choix du rythme scolaire et demander à Monsieur l'inspecteur d'académie de trancher.

C- La sécurité dans l'école :

Pour rappel, 1 exercice PPMS par trimestre dont 1 vigilance attentat et 1 exercice évacuation incendie par trimestre également :

1) Bilan du P.P.M.S.intrusion du 28 novembre 2017 :

Note du Capitaine HOUCHOU, B/C RITTER État-major DDSP 24 :

Bilan global:

Un exercice globalement positif avec un engagement sérieux des participants.

Observations sur l'évacuation :

Évacuation relativement rapide (manque un tout petit peu de dynamisme) mais beaucoup trop bruyante.

Point positif : verrouillage du portail après évacuation (empêchant ou ralentissant l'éventuelle progression d'un intrus),

Comportement des élèves :

Exercice effectué avec beaucoup de sérieux par les élèves qui ont suivi les consignes données par les professeurs pour le confinement: silence, position allongée ou assise, etc.

► L'évacuation est à améliorer.

Il faut souligner l'investissement de la Mairie dans la prise en compte de la sûreté pour l'école élémentaire :

- un dispositif d'alerte spécifique PPMS audible en tous points a été installé
- des vitres renforcées ont été posées entre la cour de récréation et le « patio » côté restaurant scolaire

► Un effort supplémentaire reste à faire pour :

- la pose de stores/volets qui viendraient occulter la totalité de la surface vitrée des fenêtres
- pour rehausser la clôture d'enceinte à l'entrée.

Conseil donné :

Penser à avoir sur soi son téléphone portable et les clefs des portes/portails.

Réfléchir sur un mode de communication avec les salles de confinement

→ Définir ensemble un code sonore pour le PPMS attentat et un code sonore pour PPMS confinement classique : il sera commun aux deux écoles de la commune

- ▶ **PPMS évènement d'origine naturelle ou/et technologique :**
signal d'alerte national : 1 min – silence 5 s – 1 min – silence 5 s – 1 minute
et lever de l'alerte : 30 secondes de sonnerie
- ▶ **PPMS intrusion : appuis successifs rapides sur le signal d'alerte**
et lever de l'alerte : par les forces de l'ordre
- ▶ **Une harmonisation des signaux d'alerte sera faite sur les deux écoles de la commune.**
- ▶ **Mme Casales précise que cette distinction sera présentée aux familles sur l'annexe 1 du règlement intérieur voté au premier conseil d'école à conservé au domicile.**
Elle propose de réfléchir à un film visible vers l'extérieur mais occultant vers l'intérieur sur les vitrages sans stores et à la problématique du portail d'entrée, assez bas qui ne garantit pas la sécurité dans l'enceinte lorsque le portail est fermé. En effet, des élèves ont déjà fugué par ce portail et des parents en retard font passer leurs enfants par-dessus, régulièrement.

2) Bilan des exercices « incendie » :

Pour rappel, le premier a eu lieu le 25 septembre 2017 à 14H20 et s'est déroulé dans de bonnes conditions mais quelques portes de classe n'ont pas été fermées par oubli, L'avertisseur sonore, côté Atrium méritait d'être augmenté en puissance.

La mairie a été interpellée sans délai.

L'exercice du second trimestre a été réalisé le 5 mars ; l'avertisseur sonore était bien audible.

D- Les Budgets

1) Budget municipal :

Pour rappel, l'école se voit allouer la somme de 90 €/élève : 40 € pour les fournitures scolaires et 50 € pour le reste des dépenses soit 90 x 230 élèves pour 2018 soit : 20700 €.

Sur ces 50 €, sont ponctionnés les 2475 € du projet jazz (paiement de l'intervenante du conservatoire) ; il reste donc 39,24 € pour payer les transports et les activités sportives et culturelles.

→ Demande particulière dotation livres (850 €) pour les CP : la parole est laissée aux collègues.

▶ **Mme Méritet exprime que les deux classes de CP ont besoin de voir leur manuel de lecture renouvelé. Elle propose de prendre l'excédent de la ligne des dépenses de transport pour financer cet achat.**

Mr le Maire évoque une dépense exceptionnelle qui suppose une enveloppe budgétaire supplémentaire. Il demande aux collègues de faire passer leur demande particulière pour qu'elle soit traitée et ce, sans mouvement de lignes des dépenses.

2) Coopérative scolaire USEP :

Nous avons affilié les classes de CP, CE1 B, CE2, et CM pour un montant de 1299 € pour cette année scolaire.

Suite à notre demande de tarif dégressif lors de l'A.G. de l'an dernier, la ligue nous a répondu ne pas être en mesure de pouvoir répondre favorablement à notre demande.

Les enveloppes de participation volontaire des familles au premier trimestre ont récolté : 2418 € soit 10,29 €/élève.

La vente de la photographie scolaire a amené un bénéfice de 2406 € contre 1555,40 € l'an dernier. Il y a en caisse à ce jour : 3247 €.

Nous envisageons une nouvelle opération avec l'organisme Initiatives : les Cokettes : petites poulettes porte-clés à collectionner, vendues 3 €. (lancement avril)

E-Temps péri et extra scolaires : Les TAP, l'étude et le restaurant scolaire

▶ **L'APE informe que, depuis l'arrivée des volontaires service civique, les études, et notamment l'étude surveillée se déroule dans les meilleures conditions avec des règles de vie clairement exposées et des retours aux parents quand les enfants ne les respectent pas.**

Nous nous réjouissons tous de la qualité de ces temps d'études.

▶ **L'APE informe qu'elle a transmis un courrier à la mairie pour l'interroger sur les produits utilisés au restaurant scolaire mais, qu'à ce jour, ils n'ont pas obtenu de réponse.**

Les questions ont les suivantes :

- le prix de revient d'un repas/enfant

- la provenance des produits

- l'étiquetage ? La différenciation produits frais et produits « faits maison »

Mr le Maire, n'a pas eu connaissance de ce courrier ; répond que la labellisation Ecocert est sur le point d'être votée. Les menus sont validés par un diététicien, avec une introduction du bio. Pour les changements de menu, l'idéal serait la communication via les SMS (à l'identique des SMS d'alertes) ; on peut également informer des changements par un affichage classique ou par Facebook.

Mr le Maire invite les parents à venir visiter la cuisine pour mieux comprendre ce qui est fait sur place ou non. (ex : pas de local racine actuellement, le partenariat avec le lycée agricole pour la construction d'une unité de transformation est évoqué)

► **Les parents rappellent toutefois qu'il y a souvent une différence entre le menu affiché et le menu présenté aux enfants.**

F- Les travaux/les locaux : le point et les aménagements souhaités

1) Travaux d'entretien :

Pourrions-nous connaître avec exactitude les classes concernées par la réfection durant l'été afin de prévoir, en amont, de débarrasser le matériel ?

► **Mr Casaurancq informe que deux classes seront rénovées pendant l'été, dans un souci de continuité « sans saupoudrage des travaux » et les soucis de fixation du Tbi dans la classe de Mr Georget seront revus en travaux de régie.**

Le parking réservé au personnel est en fonction depuis la semaine dernière ; pourrait-il y avoir un marquage au sol pour optimiser le nombre de places ?

► **Mme Casales propose qu'un marquage au sol soit ajouté pour optimiser les places de stationnement.**

2) Équipement informatique :

La municipalité vient d'équiper le bureau de la direction d'un nouvel outil informatique. Merci beaucoup pour ce matériel performant : l'ancien matériel peut-il intégrer une salle de classe tout de même ?

► **Le vieil outil est vidé de son contenu pour une utilisation en fond de classe.**

II- La vie pédagogique de l'école :

A - Conseil des délégués de classe : Il a évolué, à la demande des parents élus, en commissions (règles de jeux ; hygiène ; travaux et sécurité). Les conseils ont lieu en fin de période pour faire un bilan de la période écoulée ; il est donc important que les demandes et remarques faites par les élèves soient annexées à la fiche de travaux fournie 15 jours avant chaque vacances scolaires.

B- PPS : Une nouvelle élève est arrivée depuis la rentrée des vacances de février : elle bénéficie d'un Projet Personnalisé de scolarisation et d'une AVS pour 13 heures.

C- La classe mobile : point sur le fonctionnement et l'usage de ce nouvel outil.

La parole est donnée à Mme Renard, enseignante ressource.

► **Les utilisations sont variées : logiciels de lecture avec le groupe des enfants du voyage, enregistrements, initiation à la programmation, réalisation d'un court-métrage, traitement de texte... et les projets tout aussi nombreux : transformation d'images, calcul mental, recherche internet, Espace Numérique de Travail mais les problèmes rencontrés freinent leur réalisation : Le flux Wifi est insuffisant pour supporter une connexion internet de tous les ordinateurs : les 13 PC mais aussi les ordinateurs reliés au Tbi.**

David Gauthier, responsable informatique de la mairie et Roland Mariano, le conseil pédagogique spécialisé ont été alertés. Le passage à la Fibre semble être la solution mais il se peut qu'il y ait des solutions alternatives.

Mr le Maire se rapprochera de Mr Gauthier pour savoir ce qu'il en est ; il ne souhaite pas que ce matériel novateur soit sous-exploité et va veiller à pallier au problème.

► **Des parents s'interrogent sur les disparités d'utilisation de cet outil d'une classe à une autre. Mme Casales rappelle qu'il ne s'agit que d'un outil, laissé à l'appréciation des enseignants,**

libres dans leur choix pédagogique. Elle évoque également un manque de formation face à ce matériel, l'équipe a et aura des temps de formation.

D- Projet arts plastiques à soumettre à la municipalité : décoration des vasques florales devant l'école.

► *Mr le Maire salue l'initiative et va se renseigner sur les peintures utilisables par les enfants. Il laisse aux enseignants la liberté de choisir la thématique de la décoration.*

► *Mr Ronjon informe qu'il existe un concours de peinture sur le thème de la citoyenneté organisé par les DDEN ; il fera parvenir le règlement de ce concours à l'école.*

E- Activités éducatives prévues :

Activités réalisées ou en cours de réalisation :

→ Dispositif École et Cinéma :

- Cycle 2 le 06 décembre et le 31 janvier ; Cycle 3 le 15 novembre et le 25 janvier ; la projection du 3^{ème} trimestre aura eu les 7 (Cycle 3) et aura le 14 mars (Cycle 2)

→ Sortie éducative Musée MAAP pour les CP et CE1 A en janvier

→ Sortie éducative Musée Vesunna pour les CE2 les 6 et 30 mars

→ Sortie éducative au Thot CE1 B (9,94 € entrée et 13,61 € transport soit 23,55 €)

→ Fête de Carnaval : vendredi 23 mars

► *L'APE fournit confettis et gobelets recyclables et s'engage à encadrer cette sortie sur le plan sécuritaire. Mme Casales rappelle qu'une fanfare est offerte par l'Amicale Laïque.*

→ Cycle piscine pour les CE2 du 28 septembre au 30 novembre et CM1 du 13 mars au 05 juin pour 9 séances à chaque session.

→ Rencontres USEP inter écoles :

- Jeux d'opposition à Coulounieix : CE2 et CM1 le 29 janvier et CP et CE1 B le 02 février

- Foot sur le stade du Gour de l'Arche : CE1 B, CE2 B et CM 2 A : 11 mai

- Hand ball au stade Rongieras de Périgueux : CP, CE1 B, CE2 et CM : 1 juin

→ Spectacles Agora :

- CE1 et CM : « 7 d'un coup » 27 février

- CP : « Jazzoo 2 » 03 mai

→ Spectacles Odyssée :

- CM2 B : « Jérémy Fischer » : 26 janvier, dans le cadre du projet danse

- CP/CE2 B : « Maman Chaperon » : 27 février

- CE1 : « Le bout du fil n'existe pas » : le 21 mars

- CM 2 : « La forêt traversée » : le 27 mars

- CE2 A : « Géologie d'une fable » : le 18 mai

Information sur l'entrée au collège pour les CM2 :

→ Une journée au collège sera organisée pour chaque classe entre le 5 et le 6 avril : le 5 pour le CM2 B et le 6 pour le CM2 A. La classe partira en Périibus.

Une soirée d'information sur l'entrée au collège se fera ici même le lundi 26 mars à 18H en présence du principal, Mr Laray.

Le collège fera sa soirée « portes ouvertes » jeudi 26 avril de 17H30 à 20H à l'attention des familles.

Malheureusement, l'opération intitulée « Mon Périibus, Mon collège » menée l'an dernier par Périibus pour préparer les CM2 à l'utilisation des transports en commun n'est pas reconduite cette année.

Les sorties de fin d'année programmées à la journée entière :

Lundi 2 juillet	CP A et B Mme Méritet et Mme Grelaud	Limoges : Aquarium et Musée Dubouché	Sortie en train 110 € entrées 9,34 € soit 11,34 €
Mardi 19 juin	CE2 A et B M. Desmoulin et Mme Renard	Château de Castelnaud + Milandes	7 € transport + 11,70 € entrées soit 18,70 €/élève
Vendredi 22 juin	CE1 A et B Mme Mercier et Mme Casales	Réserve zoologique du Reynou (Haute-vienne)	12,34€ entrée +9,72 € transport soit 22 €/élève
	CM1 A et B Mmes Desmoulin et Ribot	Barrage des Tuillères et Moulin à papier de la Rouzique	300 € entrée 350 € transport soit un total 12 €/élève

A- Les intervenants extérieurs :

Formation des CM : « Apprendre à porter secours »

L'infirmière scolaire, Mme Agnès Basbayon a débuté une formation au CM1 le 09 mars et le 27 avril et validera la formation avec les CM2 lors de la dernière période de l'année.

Animation chorale jazz

Mme Marie-Estelle Labaune, intervenante en milieu scolaire, enseigne la musique aux élèves depuis le 26 janvier et ce jusqu'au spectacle dans le cadre du Festival de musique Jazz.

Son intervention est pertinente et bien adaptée ; elle apporte rigueur, cohésion de groupe et posture professionnelle aux élèves.

La représentation aura lieu le vendredi 15 juin au parc des expositions.

Animation avec la bibliothèque

Plusieurs classes organisent, en partenariat avec Sally, animatrice municipale, un travail de qualité en lien avec le livre chaque fois qu'elles se rendent à la bibliothèque.

Animation du cycle tennis au club de la commune à Chercuzac

Cette année, une classe s'est rendue au complexe sportif de Chercuzac sur le temps scolaire pour réaliser une unité d'apprentissage tennis. La parole est donnée à O. Desmoulin.

► ***L'intervenant sportif était nouveau sur le projet ; tout s'est bien passé. Mme Desmoulin a profité de ce déplacement pour se rendre au dojo, en autonomie pour y pratiquer des jeux d'opposition.***

► ***Mr le Maire a le mot de la fin : nous pouvons tous nous réjouir du maintien des 10 classes et de la demi-décharge de la direction pour la rentrée 2018-2019 et rappelle des différents livraisons de logements prévues sur la commune dans les mois à venir (2018 : 78 logements dont 43 logements sociaux ; 2019 : 63 logements sociaux).***

Fin de la séance : 19H00

Secrétaires de séances :

Mme Renard Marianne

Et Mme Lopes Nelly

La directrice :

Mme Casales Sèverine



